

N°07/2021

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 janvier 2021

OBJET : Délibération pour demande de subvention pour le mur de soutènement des Costes

Le vingt-huit janvier deux mille vingt et un à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Chauffayer en raison de la crise sanitaire (Covid-19), sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 18

Secrétaire de séance : GIRAUD Sylvie

Convocation en date du : 18 janvier 2021

PRESENTS : ACHIN Richard, BARBAN Daniel, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Richard, CATELAN Thierry, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, HELSEN Véronique, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain, SROCZYNSKI Charles

ABSENTS : AUBERT Sylvain, GALLAND Daniel (pouvoir donné à Thierry CATELAN), MAGNAN Richard (pouvoir donné à Richard ACHIN)

EXCUSEE : BERNARD Aline

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'aménagement de la place du Maisseret. Les travaux consistent à la construction d'un mur de soutènement pour créer des places de parking et permettre la mise en place des colonnes semi-enterrées par la Communauté de Communes du Champsaur Valgaudemar.

Il présente le devis en lien et propose de solliciter les financeurs suivants :

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** le projet de construction d'un mur soutènement avec parking pour un montant de **31 546.24 € HT** (Devis 26 678.40 € HT + 10% d'imprévu)
- **CHARGE** Monsieur le Maire de solliciter les financeurs (Etat (DETR) et Région dans le cadre du FRAT)
- **DONNE** pouvoirs à M. le Maire pour signer les pièces afférentes à ce dossier

LE MAIRE,
Richard ACHIN



COMMUNE d'AUBESSAGNE